



PROCÈS VERBAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE/ELECTIVE
ST CHERON – 24 JUIN 2023**



1. MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

VERIFICATION DU QUORUM

Total licenciés : 11517

Total présents : 11217 (Clubs de Fleury, Les Ulis et Villiers-sur-Orge absents)

Quorum : 5609

Le quorum étant atteint à 09 H 20, l'Assemblée peut délibérer.

2. Validation Statuts CD91

- Le président fait une intervention pour expliquer les enjeux de la FFBB à apporter ces modifications. Il détaille la démarche de validation qui suivra notre vote au niveau du comité départemental.
- Le Secrétaire Général détaille les principaux changements dans les nouveaux statuts et soumet au vote.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11217

Les statuts sont entérinés par un vote à l'unanimité.

Les nouveaux Statuts du CD91 entreront en vigueur pour la saison 2024-2025.

3. Validation Règlement intérieur

Le Secrétaire Général détaille les principaux changements dans le règlement intérieur pour s'aligner sur les nouveaux statuts.

Un débat s'est tenu sur la nécessité de confidentialité/solidarité pour les prises de décisions du comité Directeur quand le scrutin aura basculé en scrutin uninominal et plus de liste *(avec en toile de fond les échanges appuyés et les publications sur le Net d'un membre du CODIR pour contester l'augmentation de la pénalité financière sur les fautes techniques)*.

Le résultat du vote est comme suit :

CONTRE : 1101 voix (clubs de Seine Essonne, Corbeil, Longjumeau, Marolles, Morigny)

ABSTENTION : 274 (club d'Arpajon)

POUR : 9842 (tous les autres clubs présents)

Le règlement intérieur est entériné.

Le nouveau Règlement Intérieur entrera en vigueur pour la saison 2024-2025

4. Election au Comité Directeur

2 postes étaient à pourvoir au comité directeur pour la mandature 2020-2024 : 1 poste Collège Médecin et 1 poste Collège Dirigeant (jeune de moins de 26 ans)

- **Appel à candidature fait auprès des adhérents de tous nos clubs pour le 24/06/2023.**
- **Pas de candidatures reçues sur les deux postes**

Il n'y a donc pas eu de vote.

A L'ISSUE DU VOTE, L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EST CLOSE.

Le Président



M. SYLLA

Le Secrétaire général



O. ZINSOU



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ST CHERON – 24 JUIN 2023



1. RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT.

Ouverture avec la demande d'observer une minute de silence en la mémoire des bénévoles de l'Essonne disparus du basket Essonnien.

Nous voilà à la fin de cette troisième année de la mandature en cours. Cette saison a démarré sur les chapeaux de roues après deux saisons au ralenti avec beaucoup d'activités.

L'ensemble des clubs de l'Essonne ont vu encore une augmentation du nombre de leurs licenciés. Cela vient encore récompenser votre travail et engagement, les membres de mon équipe et moi-même nous vous en remercions. De ce fait on a encore battu notre record de licenciés en dépassant pour la première fois la barre des 11000 licenciés, tout cela a été accompli malgré l'insuffisance de vos créneaux.

Cette année a vu une augmentation notoire des incidents du a des incivilités, manque de fair-play, comportements excessifs, etc. Il est urgent qu'on travaille tous ensemble pour éradiquer cette spirale rapidement. Nous vous proposerons des groupes de travail pour y réfléchir ensemble afin d'arrêter des plans d'actions à mettre en place.

Comme chaque fois maintenant depuis plusieurs années notre secrétaire général vous a dressé un bilan détaillé de cette saison qui vous montre la richesse de nos activités.

Notre trésorier vous dressera le bilan financier du comité dans quelques instants. Contrairement aux années passées nous avons augmenté le coût du socle de nos licences de 2€ afin de palier à plusieurs facteurs que notre trésorier vous détaillera. A ce jour nous n'avons pas de visibilité sur les subventions départementale et de l'ANS, nous avons une incertitude sur 34 k€.

Voilà encore une deuxième exceptionnelle en termes de prise de licenciés il nous faudra être attentifs afin de ne pas perdre notre dynamique. Au vu des dernières nouvelles de cette semaine, des résultats de nos équipes nationales et dans la perspective des JO 2024 nous pouvons espérer continuer à surfer sur cette dynamique.

Nous avons rencontré cette semaine le département afin d'échanger avec eux sur leur nouvelle politique sportive avec les impacts pour vous. Ils nous ont assuré que leur volonté est de continuer à soutenir le sport et sont à l'écoute de toutes les structures que cette nouvelle politique pourrait fragiliser. Donc nous sommes à votre écoute pour vous accompagner auprès d'eux en cas de besoin pour obtenir une subvention de leur part.

Je remercie encore toute mon équipe ainsi que tous les bénévoles qui interviennent tout au long de l'année au sein des différentes commissions.

Le président Mamadou SYLLA

Quelques remarques des clubs :

- *Temporalité des augmentations des 3 structures FFBB/LIFBB/CD91 en période de baisse des subventions*
- *Regret de ne pas avoir de représentant de la FFBB pour mieux expliquer en détail les augmentations des tarifs et leur finalité.*

Le rapport moral du Président est soumis au vote des représentants des clubs.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11217

Le rapport moral présenté par le Président est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. RAPPORT D'ACTIVITES PRÉSENTÉ PAR LE SECRETAIRE GENERAL.

Présenté par Omer Zinsou, Secrétaire Général, avec des focus spécifiques faits par les présidents des pôles et commissions pour la saison 2022-2023.

Celui-ci est soumis au vote des représentants des clubs.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11217

Le rapport d'activités présenté par le Secrétaire Général est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Point Spécifique : Débat sur le doublement de la pénalité financière sur les fautes techniques pour saison 2023-2024

Avant de passer à la partie financière, un focus spécifique a été fait sur la problématique des fautes techniques.

Un débat s'en est suivi avec les représentants des clubs.

Le Comité Directeur a ainsi proposé la création d'un groupe de travail composé de responsables de clubs essonniers pour lui faire des propositions d'amélioration concrètes.

2 réunions de coordination (présentiel et/ou distanciel) sont planifiées le 06 juillet 2023 et le 30 août 2023.

Les propositions d'amélioration seront présentées au CODIR de rentrée pour validation le 12 Septembre 2023.

Ensuite la décision finale validée par le CODIR sera présentée aux clubs pour application lors de la réunion de rentrée des clubs le 23 Septembre 2023.

Les clubs suivants participeront au groupe de travail : Gif, Limours, Seine Essonne, Bièvres, Etampes, Paray, Ste Geneviève, Brétigny, Villabé, Juvisy, Marcoussis, Massy, Grigny, Ris, Saint Michel

3. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET QUITUS AU TRÉSORIER GENERAL.

Présenté par Victor Aceituno, Trésorier, avec intervention des vérificateurs aux comptes (Eric Messina et Marie Perrot) qui valident la régularité des comptes.

L'AG donne quitus au trésorier général pour sa gestion.

L'AG constate un excédent s'élevant à **5612,87€** et décide de l'affecter en « Report à Nouveau » créancier.

Le rapport financier est soumis au vote des représentants des clubs.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11217

Le rapport financier présenté par le Trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

4. APPROBATION DU BUDGET 2023-2024.

Présenté par Victor Aceituno, Trésorier

Quelques remarques des clubs :

- *Les dispositions financières doivent être transmises assez tôt aux clubs pour qu'ils en tiennent compte lors de leurs AG.*

Le projet de budget 2023-2024 est soumis au vote des représentants des clubs.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 11217

Le budget 2023-2024 présenté par le Trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

5. DÉSIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Mr Eric Messina et Mme Marie Perrot se représentent pour la mission de vérificateurs aux comptes pour 2023-2024.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11217

Mr. Eric Messina et Marie Perrot sont réélus vérificateurs aux comptes pour la saison 2023-2024.

6. Election des représentants à l'Assemblée Générale de la FFBB

Le CD91 dispose de 3 représentants : 3 titulaires et 3 suppléants doivent être élu.e.s conformément aux statuts.

Les 3 candidats présentés et leurs suppléants sont :

- Titulaire : Mamadou SYLLA
 - Suppléant : Victor ACEITUNO
- Titulaire : Omer ZINSOU
 - Suppléant : Karim OSMAN
- Titulaire : Stéphane GODINEAU
 - Suppléant : Xavier MARTIN

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11217

La liste des représentants du CD91 à l'AG FFBB du Puy du Fou en Octobre 2023 est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

7. Les récompenses fédérales

Voici la liste des bénéficiaires pour la saison 2022/2023 :

Médaille OR	DEMARIGNY ALAIN	US PALAISEAU
Médaille ARGENT	CHARPENEL JEAN-LUC	ES VIRY CHATILLON
	DELECOURT LIONEL	ES MONTGERON
	BONNET GUILLAUME	ES VIRY CHATILLON
	MIREDDIN-EGOUY SOPHIE	SMS BASKET 91
	PINHERO ANTONY	BC MILLY
	GARCIA FABRICE	AS MARCOUSSIS
Médaille BRONZE	LEANDRE CHANTAL	STE GENEVIEVE SPORT
	BECQUET KEVIN	BC LA FERTE
	REBOUL GERALDINE	C.O SACLAY
	BRACHET CLAIRE	BC ETAMPES
	GUERIN FRANCK	BC BONDOUFLE
	SCOTTO DI UCCIO SYLVIANE	ES BRUNOY
	COURTAS SALL MAIMOUNA	TEAM BASKET MORIGNY ETRECHY
	DEGOUVE ANGELINE	AS MARCOUSSIS
	REVERET ISABELLE	BASKET BALL CLUB DE LIMOURS
	CABAKULU LENROY	SMS BASKET 91
	RULLAUD PHILIPPE	AS NOZAY
	DUMANS SYLVIE	STE GENEVIEVE SPORT
	RONNIN NOLWEEN	ES MASSY
	KANOUTE ASMA	ES MASSY
	MAISONNEUVE ROCH	BC PARAY
	BLATON BRADLEY	ES VIRY-CHATILLON
	TOURAILLE ADAMA	BC SAVIGNY
	NOEUVES-CLÉMENT	BC MILLY
	COUSINARD JULIEN	US MAROLLES
	DESHOUILLERES DIMITRI	US MAROLLES
	DE BRABANDER MATISS	BC MILLY
	TALEB LEILAH	BC ETAMPES
	MOISY ANNE	BC MILLY
Lettre de FELICITATIONS		

8. Interventions LIFBB et FFBB

La FFBB n'était pas représentée à cette AG.

Monsieur Laurent ASSET a représenté la LIFBB.

LE CD91 le remercie pour sa présence.

Il a donné quelques informations générales de la ligue IdF et sur son AG qui se tient le 01/07/2023.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EST CLOSE.

Le Président



M. SYLLA

Le Secrétaire général



O. ZINSOU